

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :

Titulaires :

Mme Agnès BACHELART, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Line DUMORTIER, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Franck SUPERBI, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR (23)

Absent(s) ayant donné procuration à :

Mme Anne BROCVIELLE donne procuration à Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Guillain DE FRANCE donne procuration à M. Franck SUPERBI, M. Christian DEBLOIS donne procuration à M. Renaud BOURGEOIS, M. Sylvain GOUPIL donne procuration à M. Yves DELCELIER, M. Jean-Jacques LECAT donne procuration à M. Jean-Claude CORMONT, M. Alain MAILLET donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON, Mme Virginie PARMENTIER donne procuration à Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY donne procuration à M. Yves LOUBES, Mme Nicole TUAL donne procuration à M. Etienne FRERE (9)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

M. Laurent BARGADA, M. Stéphane DECULTOT, M. Stéphane DUTILLOY, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC, M. Michaël LEMMENS (6)

DEL2025-57 Achat et vente de récupérateurs d'eau de pluie en régie

Rapporteur : Monsieur Renaud BOURGEOIS

Selon la définition du 6ème rapport du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), « les politiques de sobriété recouvrent les mesures et les pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter la demande [...] en eau, tout en assurant le bien-être de toutes et tous, dans le cadre des limites planétaires ». La sobriété induit notamment une réduction des prélèvements via le changement des usages et la réorientation des pratiques.

De plus, le 12ème programme d'intervention « Eau, climat et biodiversité » de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (2025-2030) place la sobriété au premier rang des priorités. L'objectif attendu est de réduire de 10 % les prélèvements d'eau d'ici 2030.

La collectivité va prochainement s'engager à mener un programme d'actions à travers la signature d'un Contrat de Territoire « Eau et Climat » CTEC. L'une des fiches actions prioritaires de ce programme traite de la sobriété et de l'éducation aux usages de l'eau.

Il faut noter que la Communauté de Communes est déjà inscrite dans cette démarche de changement puisque depuis 2020, elle propose à ses administrés une aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.

Afin de poursuivre dans cette voie, la CCLO propose de renouveler la vente de récupérateurs d'eau de pluie sur la base des nouveaux tarifs et s'engage à prendre en charge une partie du prix d'achat afin d'inciter les administrés à réduire leur consommation d'eau potable en utilisant l'eau de pluie pour principalement arroser leur jardin.

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Communautaire de délibérer sur le pourcentage du prix de revente des récupérateurs d'eau de pluie en régie, en actant une participation de la Communauté de Communes à hauteur de près de 50% du prix d'achat initial.

Prix d'achat 2025 :

Récupérateur 550 Litres avec kit	159.90 € pièce
Récupérateur 350 Litres avec kit	69.90 € pièce

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le 12ème programme d'intervention « eau, climat et biodiversité » de l'AESN,

Considérant le futur engagement de la collectivité dans un vaste programme d'actions pour l'eau et la signature imminente d'un Contrat de Territoire « Eau et Climat » CTEC,

Considérant la volonté des élus de faciliter l'accès à des outils de préservation de la ressource en eau à l'ensemble de ces administrés,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Autorisé** Monsieur le Président, à procéder à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.
- **Autorisé** la vente en régie de ces récupérateurs avec une participation de la CCLO à hauteur de 50 % du prix d'achat initial. (550 litres : 79,95 €, et 350 litres : 34,95 €)
- **Mentionné** la vente de ces récupérateurs d'eau de pluie à la régie existante de vente de composteurs individuels.
- **Autorisé** Monsieur le Président ou toute personne habilitée par lui à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	23
Nombres de suffrages exprimés :	32
Pour :	32 Mme Agnès BACHELART, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillain DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Line DUMORTIER, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	19 juin 2025

Le Président



Franck Superbi